

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 65 (1977)

**Heft:** 1

**Artikel:** Résolution

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-274761>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Rapport sur les conséquences de la récession pour la femme

Après 11 mois d'existence, la Commission fédérale pour les questions féminines présente à la presse, à la fin du mois de novembre, un rapport sur les conséquences de la récession sur la femme. Cette étude ne se veut pas une solution à la situation de la femme dans l'économie; il s'agit de démontrer dans quelle mesure la récession affecte spécialement la position de la femme dans la société.

Pendant la période de haute conjoncture (jusqu'en automne 74), les femmes, réserve de main-d'œuvre non négligeable puisque souvent bon marché, furent recrutées par tous les moyens. Actuellement, face aux difficultés économiques et au chômage croissant «on» n'a plus besoin des femmes. Elles figurent, avec les travailleurs étrangers, dans le premier contingent de licenciements. Mais comment se présentait la situation économique avant la récession ? Quelques chiffres aideront peut-être à cerner le problème «féminin» du chômage.

## Une situation différente ?

Selon le recensement de la population de 1970, 29% des Suisses exercent une activité professionnelle. Mais, en automne 1974, la Commission fédérale pour les questions féminines estime que ce pourcentage avait augmenté dans de fortes proportions.

Ce recensement permet, également, de remarquer que, si les deux tiers des hommes «actifs» étaient mariés, seuls 2/5 de la population féminine dite active étaient des femmes mariées. (les 41,5% des Suisses actives étaient mariées; 58,5% étaient non-mariées, se répartissant en 46,5% célibataires, 6,3% veuves et 5,7% divorcées.)

Si l'on prend la catégorie des femmes travaillant à temps partiel, on remarque qu'elles représentaient le 78,6% de l'ensemble des personnes exerçant partiellement une activité. Le 76% de ces dernières étaient mariées.

Le rapport des femmes mariées travaillant à temps partiel et le nombre total des femmes «actives» se modifie en fonction de l'âge. Tenant compte de ces chiffres indicatifs et des problèmes économiques actuels, la Commission fédérale féminine s'inquiète de savoir dans quelle mesure les femmes sont touchées par le chômage complet et partiel et plus particulièrement dans quelle mesure elles l'étaient plus durablement ou autrement que les hommes.

Ici, il convient de relever que l'absence de statistiques rend cette tâche plus délicate : plus spécialement, les femmes qui exerçaient une activité à temps partiel, ne sont pas inventoriées, étant donné qu'elles se retirent sans autre de la vie professionnelle. A la fin du mois de juillet 1976, 68,4% des chômeurs complets étaient des hommes et 31,6% des femmes. Les personnes travaillant moins de 20 heures (dont beaucoup de femmes) ne sont pas comprises dans ces estimations. Le procédé le plus réaliste reste celui qui consiste à évaluer le nombre de places supprimées. Selon les enquêtes de l'O-FIATM, 115 000 places ont été supprimées en 1975. Alors que l'on comptait, en décembre 75, 26 000 chômeurs complets «déclarés» et que 67 000 travailleurs

étrangers avaient quitté la Suisse durant cette même année, il reste 62 000 places supprimées, pour lesquelles aucune statistique n'enregistre de chômeurs. Selon l'O-FIATM, ce chiffre correspondrait à l'arrêt de travail de retraités, d'invalides, de cas sociaux, mais aussi, et surtout, d'un nombre élevé de femmes.

Si l'on tient compte de ces quelques données, il apparaît que la récession frappe plus durement les femmes que les hommes et ceci d'autant plus que le travail à temps partiel a quasiment été supprimé.

## Des conséquences directes

Si les filles ont acquis, depuis quelques années, les mêmes droits de formation et perspectives d'avenir que les garçons, il semble qu'actuellement elles éprouvent quelques difficultés à trouver un emploi. Cette situation discriminatoire, qui se marque parfois avant le début d'un apprentissage, est due au fait que, dans de nombreux secteurs, à cause de la récession, les places d'apprentissage ont diminué. Le rapport de la commission insiste également sur le fait que les entreprises, trouvant actuellement plus facilement du personnel qualifié, ont supprimé «les cours internes d'initiation» à des travaux relativement faciles, réservés habituellement aux femmes.

La diminution des offres d'emploi, et par là le blocage de la création de postes nouveaux, la pénurie des places à temps partiel font de la femme, et plus particulièrement de la femme mariée, une victime d'une situation économique chancelante, l'empêchant de gagner sa vie (la femme seule) ou de s'épanouir en dehors de sa famille comme elle le désirerait. C'est ainsi que, comme pour l'apprentissage, l'accès à de nombreuses professions est de nouveau fermé aux femmes, après leur avoir été ouvert en période de haute conjoncture.

## Les femmes plus démunies ?

Ayant une mobilité limitée pour différentes raisons d'ordre familial et professionnel, la femme est également moins bien organisée que l'homme. Sa représentation au sein des comités d'entreprises est minime. D'autre part, elle paraît être moins bien informée des droits et des possibilités offertes par la loi.

La commission fédérale pour les questions féminines est arrivée à la conclusion que les femmes sont, dans l'ensemble, plus démunies que les hommes face à la récession.

En outre, l'adaptation des salaires des femmes à ceux des hommes, selon le principe «à travail égal, salaire égal», se trouve dans une période de stagnation. Parallèlement, les réductions de salaire s'accompagnent d'une baisse des prestations sociales qui touche alors plus particulièrement les femmes.

Le rapport laisse apparaître que «les conséquences à court terme du chômage sont peut-être moins dures pour les femmes mariées que pour les hommes; en revanche, les chances de trouver à long terme des possibilités d'épanouissement diminuent, ce qui représente pour les femmes un handicap d'une très grande importance».

Cette situation «peu stable» permet à des employeurs d'utiliser des femmes, comme auxiliaires, à des conditions de travail qui ne correspondent pas aux contrats collectifs. Ce fait risque de créer une concurrence entre homme et femme qui peut nuire à la bonne entente professionnelle.

Mais, en dehors de ces considérations évidentes, il apparaît que la femme se sent atteinte à un autre niveau, beaucoup plus complexe, celui de sa vie de femme, telle qu'elle la vit.

## Les effets indirects de la récession

Plusieurs conséquences de la récession peuvent avoir, à long terme, des effets très nuisibles sur la situation de la femme dans la société.

Les femmes mariées, atteintes par le chômage du mari, doivent réduire leur budget, ce qui ne va pas sans créer des tensions. Les femmes seules, quant à elles, dans l'ensemble peu organisées, d'une manière syndicale ou autre, ont à subir, parfois durablement, l'isolement dans lequel les place le chômage. Cette situation ne s'améliorera pas si l'on sait que les déficits des collectivités publiques entraînent une diminution des services publics et par là même des subventions (allocations, crèches, etc.).

## Un retour en arrière ?

La situation économique actuelle et ses répercussions entraînent des effets plus graves qui atteignent la femme et remettent en cause sa place dans la société. Alors que des efforts furent faits afin de la considérer comme partenaire de l'homme aussi bien dans la famille que dans la société, ce résultat «chancelant» risque de tomber si l'on se remet à utiliser la vieille image traditionnelle de la femme.

Le rapport souligne encore que les femmes mariées, affublées du qualificatif «actives», sont critiquées : on les accuse de «double gain», réaction qui justifierait, aux yeux de certains, les licenciements. Ces vieilles idées sur la répartition traditionnelle des rôles risquent également d'influencer les jeunes. Les conséquences seraient alors graves pour l'avenir. «Un tel recul menacerait les améliorations récentes les plus importantes de la situation de la femme, hormis le suffrage féminin, à savoir le droit d'exercer une profession et des rapports matrimoniaux s'inspirant de plus en plus des principes d'égalité».

## Mesures à prendre

Pour faire disparaître ou du moins pour atténuer les conséquences de la récession, la Commission fédérale pour les questions féminines propose une série de mesures qui peuvent être prises rapidement et qui n'exigent pas de moyens importants. Ses recommandations s'adressent aux collectivités publiques, aux partenaires sociaux et aux organisations féminines. Enfin, la Commission tient pour indispensable quatre mesures d'urgence consistant à — améliorer les statistiques sur le chômage complet ou partiel,

— donner aux femmes, par les mass media, une information systématique sur les répercussions de la récession et les possibilités d'y remédier,

— créer dans les communes importantes des services d'aide et de consultation pour les femmes touchées par la récession,

— affecter des moyens financiers au perfectionnement professionnel des femmes afin de faciliter leur réinsertion professionnelle.

Françoise Chuard

Pour se procurer ce rapport sur les conséquences de la récession, s'adresser à la Commission fédérale pour les questions féminines, 20 Thunstr., 3000 Berne.

Simone Chapuis



## A la rencontre de nos sœurs africaines

*Invitées par l'Union des femmes maliennes, un groupe de femmes de l'Alliance de sociétés féminines suisses va explorer les rives du Niger et comparer mœurs et cultures différentes. Nous vous raconterons tout au retour !*

B. von der Weid

SCHWEIZERISCHER VERBAND DER BERUFS- UND GESCHAFTSFRAUEN  
ASSOCIATION SUISSE DES FEMMES DE CARRIÈRES LIBÉRALES  
ET COMMERCIALES  
SWISS FEDERATION OF BUSINESS AND PROFESSIONAL WOMEN

## RÉSOLUTION

adoptée par l'Assemblée des déléguées de l'Association suisse des femmes de carrières libérales et commerciales (ASFCLC).

Considérant que

- le changement de la situation économique a eu pour conséquence une régession notable de l'emploi des femmes;
- que l'évolution future de la situation économique suscite chez les femmes de plus graves inquiétudes encore que la récession actuelle;
- qu'il est important de mesurer les dangers qui menacent le libre développement des capacités de la femme dans sa vie professionnelle et familiale;
- que la Confédération a ratifié la Convention 111 de l'OIT, interdisant toute discrimination dans l'emploi et dans la profession;
- les déléguées de l'Association suisse des femmes de carrières libérales et commerciales
- condamnent toute pratique qui consiste à attirer ou à refouler automatiquement le personnel féminin en fonction de la conjoncture;
- constatent que le droit reconnu à la femme comme à l'homme de planifier sa carrière serait anéanti si, à priori, le gain de la femme mariée était considéré comme un gain secondaire,
- recommandent aux femmes dans les circonstances difficiles du présent de donner des preuves de leur volonté d'adaptation et de leur persévérance,
- déclarent soutenir toute action de solidarité entre femmes et, dans la mesure de leurs moyens, porter aide dans des cas individuels, quels que soient l'état civil et la profession de l'intéressée,
- encouragent les femmes à prendre confiance en leurs propres forces et à être prêtes à accepter des responsabilités.



KYBOURG

ÉCOLE DE COMMERCE

GENÈVE — 4, Tour-de-l'Ile — Tél. 28 50 74

Mme M. KYBOURG, directrice

Membre de l'Association genevoise des Ecoles Privées

AGEP

Préparation aux fonctions de

SECRÉTAIRE DE DIRECTION trilingue ou quadrilingue

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLOGRAPHIE trilingue ou quadrilingue

SECRÉTAIRE-COMPTABLE trilingue

STENODACTYLOGRAPHIE bilingue ou monolingue

EMPLOYÉ(E) DE BUREAU bilingue ou monolingue

Langues étrangères enseignées

ANGLAIS : 5 niveaux ; préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce

ALLEMAND : 5 niveaux

ESPAGNOL : préparation aux examens de la Cámara oficial española de comercio en Suiza

ITALIEN : préparation au Diploma di lingua italiana della «Dante Alighieri»

STÉNO ET DACTYLO : préparation aux Concours officiels de Suisse romande.